



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale convoquée en session exceptionnelle Renaissance  
du Château de Portes (RCP)  
2 mai 2009**

Le Président, Nils Pedersen, ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et procède à la mise en place des procurations à raison de 3 procurations par personne, conformément au règlement intérieur. Il y a dans la salle 21 titulaires ayant droit de vote et 39 procurations, soit 60 présents et représentés.

Il excuse ensuite Pierre Legal, hospitalisé, Sylvie Rodère, Présidente de l'Union REMPART Languedoc-Roussillon, Serge Bonnet, M. Malavielle et remercie de leur présence M. Brunn Vice-président de la Communauté des Communes chargé de la culture, M. Doussière Maire de Portes, Philip Fabre ancien président de RCP et les représentants de la Presse Messieurs Grasset et Chamorro. Il présente également les nouveaux membres du Conseil d'administration et les responsables de secteur associatif.

Messieurs Brunn et Doussière, chacun dans un bref discours, souhaitent remercier RCP pour son dynamisme et les actions entreprises depuis des années par les équipes de l'association et rappelant le soutien de la Municipalité de Portes et de la Communauté des Communes à RCP. Monsieur Brunn tient également à préciser que la Communauté des Communes n'a aucune visée sur le foncier du Château et que seul lui importent les partenariats culturels.

Le Président rappelle le caractère exceptionnel de cette AG, faisant suite à celle du 07.02.09 et précise que le terme d'AG extraordinaire a été utilisé de manière erronée, cette forme d'AG impliquant la révision des statuts ce qui n'est bien évidemment pas à l'ordre du jour. Cette AG a pour objet de présenter la comptabilité qui n'a pas été votée en février, les membres de RCP ayant souhaité une plus grande clarté dans les comptes.

Nils Pedersen tient, en préambule, à revenir sur les commentaires erronés et les différentes rumeurs qui ont pu bruiser depuis quelques mois.

Les premiers travaux au Château ont été lancés en 1969, il y a donc 40 ans de travaux portés par l'envie des bénévoles, l'accord de la famille, la création de RCP en 1972. Dès la création de RCP, la notion d'Éducation populaire était au cœur du projet associatif, et notre association s'est pleinement inscrite dans l'action de REMPART. Ainsi RCP a deux activités : la restauration avec divers types de chantiers qui visent à transmettre une pédagogie du patrimoine et la mise en valeur du site par des activités de médiation (visite, activités pour les scolaires, événements culturels...). De manière inhérente à toutes les structures, RCP a eu des périodes fastes, très actives et d'autres moins fastes dans le temps. Il est important de rappeler également que le sens même du mot bénévolat a évolué dans le temps, en particulier à notre époque consumériste. Le Château a été classé Monument Historique en 1984 et le bail avec la famille court jusqu'en 2022.

***Renaissance du Château de Portes***

Par ailleurs, bien que les ambitions de RCP soient fortes et clairement identifiées, son projet associatif et son projet architectural sont mal identifiés et s'expliquent par plusieurs facteurs.

Un projet de Musée vivant de la Guerre des Cévennes avait été porté par Philip Fabre lorsqu'il était Président mais s'est heurté à un manque de financement. Le projet est alors resté à l'état d'ébauche et l'énergie déployée alors pour la formalisation de ce projet a ainsi été freinée de manière durable. Par ailleurs, le projet de restauration du monument s'est également arrêté après le départ de Claire Moucheboeuf, qui avait rédigé un important travail sur ce sujet et dont les préconisations avaient été réalisées au tout début des années 2000. De plus, l'étude préalable demandée à l'architecte en chef territorialement compétent, demandée depuis 2002, ne verra pas le jour avant cette année, grâce au choix d'un nouvel ACMH ce qui a fait perdre encore près de 7 ans. Par ailleurs, l'absence de chef de chantier travaillant de manière continue au Château, et le connaissant ainsi parfaitement, a été aussi un handicap.

Néanmoins, de lourds travaux avec une haute technologie inaccessible à des bénévoles ont été réalisés, mettant en sécurité une tour carrée en grand péril, grâce à des entreprises spécialisées.

Une commission de réflexion sur l'avenir du Château a été réunie en Juillet 2008, sous la présidence de Nils Pedersen, alors Vice-Président de RCP, qui a réfuté l'idée de faire du Château un Musée, l'association ne possédant aucune collection. En revanche, elle était unanime sur la création d'un centre d'interprétation du patrimoine, mettant ainsi en valeur le riche passé religieux et industriel de la région. Les partenaires ont été consultés sur ce sujet en octobre dernier lors d'une réunion à l'initiative de RCP à Nîmes. DRAC, Région, Département, Communauté de Communes et Mairie et ont clairement affiché leur intérêt sur ce projet. Néanmoins, elles ont émis le souhait, que l'avenir du Château soit sécurisé, c'est-à-dire que la fin du bail soit abordée avec les propriétaires du Château, désormais réunis au sein d'une SCI.

C'est pourquoi Pierre Légal et le gérant de la SCI se sont réunis, toujours à Nîmes et en présence des Collectivités pour aborder cette question. L'état de la réflexion sur l'avenir du Château s'est donc arrêté à ce stade. Il a été évoqué le concours d'autres partenaires à cette occasion et d'autres pistes ont été évoquées par la suite comme le Groupement d'intérêt public culturel... C'est à partir de ces tractations qu'ont fusé les rumeurs, parfois farfelues, toujours sans rapport avec la réalité, brouillant les pistes...

Ainsi le Président de RCP ramène à la réalité des faits : RCP veut toujours continuer ses actions de restauration, avec tous types de chantiers : bénévoles, médico-sociaux et autres. La Visite continuera pour ouvrir le monument toujours plus vers l'extérieur. L'Éducation Populaire continuera avec les scolaires. Les expositions ouvriront encore sur la culture. Nils Pedersen rappelle enfin que l'impact socio-économique du patrimoine culturel en Languedoc-Roussillon est très fort et qu'il a généré plus d'un milliard d'euros en 2008 et 20.000 emplois. Ainsi, faire vivre le Monument, c'est aussi faire vivre la région, en synergie, et tous les partenaires en ont une parfaite conscience.

Philip Fabre appuie les propos du Président quant au travail fait depuis 40 ans sur ce Château, se félicite de l'ouverture permanente de RCP. Il pense que les chantiers doivent évoluer et que l'association pourrait être amenée à proposer des chantiers de sensibilisations au patrimoine et travailler sur la transmission d'un savoir technique qui aurait comme support le château.

Roger Deleuze revient également sur les 40 ans de l'association et fait un rappel du passé ancien de la restauration, passé dont il a été dans les premiers acteurs. Le Président passe ensuite la parole à la salle qui n'a pas de question à poser. Après cette longue introduction, nécessaire, l'ordre du jour est ensuite abordé.

### ***Renaissance du Château de Portes***

association loi 1901 sans but lucratif - Membre de l'Union R.E.M.P.ART - Siren: 324 345 388  
3, rue de la Mairie - 30530 PORTES - Tél/Fax : 04 66 54 92 05 – info@chateau-portes.org  
www.chateau-portes.org

## I)- Le premier point étant l'approbation des Comptes de RCP.

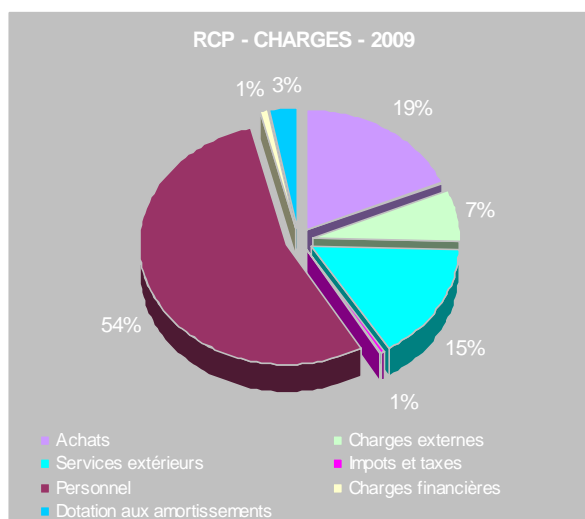
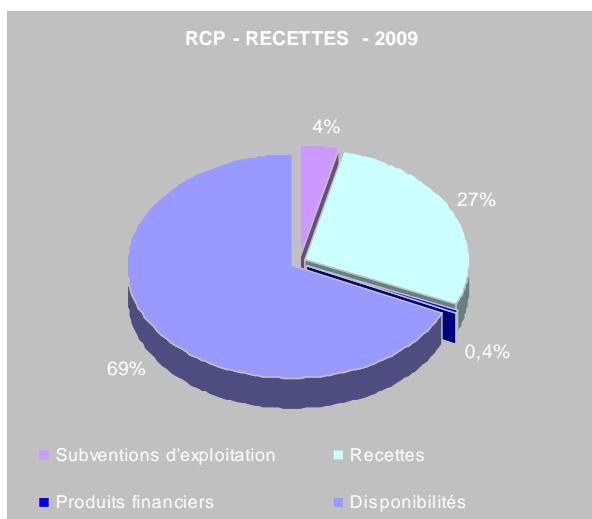
Le président rappelle un point réglementaire : la non-approbation des comptes entraîne un arrêt des subventions pour une association comme RCP.

Bernard Lampert, nouveau Trésorier, présente ensuite sa méthode de travail. L'ensemble de la comptabilité 2008 a été reprise, afin de corriger les erreurs comptables, grâce au concours de Jacques Poirrot, comptable retraité et habitué des associations. Car il s'agit bien d'erreurs comptables faite par un bénévole associatif qui ne maîtrisait pas tous les codes techniques. Les remarques de la dernière AG ont donc pointé un manque de rigueur de la présentation mais en aucun cas dans la gestion courante de RCP.

Il a été relevé des erreurs :

- dans les immobilisations non prises Hors Taxes,
- dans la méthode : entre les lignes budgétaires, sur l'inscription des factures en année N et leur paiement à N+1, dans les subventions
- ils notent enfin que les nombreux allers-retours entre les divers comptes gênent la lisibilité et les affectations des comptes.

Tout a donc été remis en bonne place dans la comptabilité, ce qui permettra de redémarrer correctement dans l'avenir. Le Trésorier s'engage, au nom de RCP, à tenir des comptes de manière professionnels, avec l'aide de Jacques Poirrot. Le Conseil d'administration a également décidé de faire certifier les comptes de l'association par un commissaire aux comptes (ce qui sans doute repousser les dates de la prochaine AG de RCP). Cela permettra aussi de mieux répondre aux besoins et à la répartition du budget. « Il faut que la comptabilité soit l'outil de la gestion » indique Eugène Zahner.



Les comptes sont ensuite sont approuvés à l'unanimité : 60 pour sur 60 votants.

Il est ensuite procédé au choix du Commissaire aux Comptes : nous avons reçu 3 devis.

- G-J Rivière présente un devis de 2362 euros HT
- Jacques Arnoux de KPMG Entreprises pour 2500 HT
- AXIOME pour 1800 euros en 1008, 2200 en 2009 et 2600 en 2010.

Le CA s'est prononcé pour Axiome et soumet les devis aux membres de RCP. L'AG choisit Axiome à l'unanimité.

### **Renaissance du Château de Portes**

association loi 1901 sans but lucratif - Membre de l'Union R.E.M.P.ART - Siren: 324 345 388  
3, rue de la Mairie - 30530 PORTES - Tél/Fax : 04 66 54 92 05 – info@chateau-portes.org  
www.chateau-portes.org

**2) Le deuxième point est le vote du quitus au Président Legal**, « acte par lequel la gestion du Président est approuvé », pour sa gestion de l'association. Ce quitus est accordé à l'unanimité de l'AG.

### **3) Questions diverses.**

- RCP organisera 4 expositions avec vernissages de juillet à septembre plus une sur la Régordane par B. Lampert.
- RCP par l'intermédiaire de Martial Martin remercie la Mairie de Portes pour le prêt d'un camion pour éliminer les encombrants.
- Il est évoqué un problème récurrent de bris des glaces de protection des projecteurs illuminant le Château.

Aucune autre question n'étant posée, l'ordre du jour est ainsi épuisé et l'AG se termine à 17h05.

Nils Pedersen  
Président de RCP

Louis-Marie Froellig  
Secrétaire général